

UNE PROSE INÉDITE SUR SAINT FRANÇOIS

Au tome VII^e de sa *Bibliothèque liturgique*, Paris 1890, U. Chevalier publiait un prosaire de la métropole de Reims d'après le codex 695 d'Assise. Ce manuscrit liturgique est du XIII^e siècle ; il appartient au cardinal Mathieu Orsini, dès 1279 protecteur de l'Ordre franciscain, ainsi qu'en témoigne l'ex-libris placé sur le folio 1^r : *Iste liber est domini Mathei sancte Marie in Porticu diaconi cardinalis*. A sa mort (4 sept. 1305) sans doute, il passa dans la Bibliothèque pontificale, dont il fit certainement partie, comme le prouve la mention écrite au haut du même folio : *XV. lbr' (librorum ? librarie ?) paparum* ; puis, transporté à Assise, il fut réuni aux livres qui dépendaient non de la bibliothèque, mais de la sacristie du Sacro Convento, d'où il ne sortit que pour prendre rang dans la classification actuelle de la bibliothèque municipale.

De ce recueil le docte chanoine donnait (p. L-LXXIX) une description minutieuse et s'efforçait de préciser la date et le lieu de transcription, il en établissait l'origine en partie rémoise, en partie parisienne et remarquait le choix de nombreuses proses d'Adam de Saint-Victor († 18 juill. 1192) qu'on y a introduites. Pour lui la conclusion s'impose : le Ms. d'Assise a été copié à Paris, bien probablement après le 27 juin 1280, pour le cardinal Geoffroi de Bar-sur-Seine. Peut-être pourrait-on observer qu'à cette date l'assemblage de tant de morceaux poétiques et musicaux dont nul ne concerne les Saints dernièrement parus, ni Sainte Claire, ni Saint Dominique, ni Saint Antoine, n'est pas sans surprendre. Toujours est-il que les proses y contenues sont d'un réel intérêt.

Dans deux, Saint François est l'ultime saint célébré en des

strophes de trois et quatre vers rimés, qu'accompagne la notation musicale. U. Chevalier publiait l'une d'elles (p. 388-389) sans toutefois s'aventurer dans la recherche de son auteur probable ou présumé. Au cours de 25 strophes le grand miracle des stigmates y est chanté, la corde surtout de Saint François commémorée ; la signification mystique de cette corde y est interprétée, peut-on dire, de façon très heureuse. La pièce débute ainsi, au folio CLXVI¹ : *Ceciderunt in preclaris michi funes in precaris fratribus Minoribus.*

Qui donc parlait de la sorte de la corde franciscaine et marquait l'affection profonde dont les masses entouraient les fils du patriarche d'Assise ? Ce que la sagacité de l'illustre érudit n'a pas su, nous sommes à même de le dire en publiant un nom qui confirmera l'origine parisienne du Ms. d'Assise et révélera un ami sincère des premiers frères Mineurs de France. Je le prends dans un beau traité sur Saint François stigmatisé dont l'édition sur deux manuscrits du XIV^e siècle est prochaine. Il y est écrit : *Hii sunt dimensionum funes qui in preclaris ceciderunt, sicut Cancellarius Parisiensis in sua prosa ait : « Ceciderunt in preclaris mihi funes in precaris fratribus Minoribus ».* Voilà en toutes lettres le début de la prose même éditée par U. Chevalier et voilà clairement désigné son auteur.

Ainsi elle est de Philippe, chancelier de l'Université de Paris, connu par les documents contemporains sous la dénomination de *cancellarius*, que deux bulles de Grégoire IX comblent d'éloges en 1233¹ et dont une *Summa de bono* où apparaît le nom de Saint François perpétue le souvenir². Il plaît de constater que ce théologien de valeur consacra son talent de poète, et peut-être de musicien, à exalter la corde et ses chers Cordeliers († 1236).

Une seconde prose sur Saint François se trouve, avons-nous dit, dans le Ms. 595 d'Assise, dont le chanoine U. Chevalier se borna cette fois à rapporter l'Incipit et l'Explicit

1. Denifle-Chatelain, *Chartularium Univers. Parisiensis*, I, Paris 1889, 47. n. 96 et 97.

2. Cf. *Arch. francisc. hist.*, VI (1913), p. 433-438.

(p. 389). Elle suit immédiatement celle dont il vient d'être parlé et pourrait bien provenir du même Philippe¹. Les strophes en sont, comme dans la précédente, de 3 et 4 vers à 8 et 7 pieds ; en termes non moins heureux le saint patriarche d'Assise y est célébré, sa signification historique très exactement rendue.

Il nous est agréable de l'offrir au lecteur en exprimant le souhait qu'un jour elle paraisse avec la notation musicale, unie à celle qui commence par *Ceciderunt in preclaris*, dans un recueil d'hymnes et de chants à la gloire du grand Poverello d'Assise.

- | | |
|--|---|
| 1. In superna civitate
De Francisci novitate
Felix gaudet curia. | 10. Sine textu doctor sanus,
Sine glosa christianus,
Iustus sine pallio. |
| 2. Hunc recenter nobis misit,
Qui mansurum se promisit
Semper cum Ecclesia. | 11. Petrus claves, clavos iste
Laterisque tui, Christe
Monstrat privilegia. |
| 3. Hic est fratrum dux Minorum,
Nullo minor antiquorum,
Set etate minor ; (junior ?) | 12. Tu in Petro crucifigi,
Set hunc tibi vis configi
Passione socia. |
| 4. Qui modernos inter mores
Super sanctos seniores
Intellexit promptior. | 13. Vulneratrix aliorum,
Istum solum dilectorum
Crucifixit caritas. |
| 5. Legis lator vetustatis
Cohibebat a peccatis
Seve legis ferula ; | 14. Quam in carne nulla disco,
Crucem carnis in Francisco
Miretur humanitas. |
| 6. Hic extreme lux etatis
Primitive sanctitatis
Restauravit secula. | 15. Novit intus et in cute,
Hunc deducens de virtute
In virtutem deitas. |
| 7. Quondam Enoch et Helyas
Ad celestes rapti vias,
Hostes hostis subdoli, | 16. Omne genus curans morbi,
Iam egeno dives orbi
Fit egenis claritas. |
| 8. Predicabunt adhuc vivi ;
Iam per istum redivivi
Predicant Apostoli. | 17. In octobri mense deno,
Flos siccato carnis feno
Die cadit tertia. |
| 9. Explorator arcte vie
Distinctores ierarchie
Superavit studio. | 18. In octava nostre spei
Legis custos trini Dei
Possidens dupplicia
Resurget in gloria. Amen. |

P. Ferdinand-M. DELORME, O. F. M.

Quaracchi, 4 oct. 1926.

1. Sa composition doit être de peu postérieure à la canonisation de Saint François, à preuve les termes *De Francisci novitate*, *Hunc recenter nobis misit*, *Qui modernos inter*.